

Fiche mission Herbadilla Basket



COMMISSION PARTENARIATS (PRIVES ET PUBLICS)

Rôle

Développer le portefeuille de partenaires afin d'augmenter les ressources financières du club
Collaborer à la recherche de sponsors pour les manifestations du club.
Gérer les demandes de subvention auprès des partenaires publics.

Membres :
Magalie Godard
Laure Mansire

Tâches à effectuer (partenaires privés)

Sonder des partenaires potentiels (face à face, téléphone...) lors d'actions ciblées ou pendant une manifestation du club ou en veille continue.

Présenter le club, les différentes possibilités de partenariats (supports actuels : panneaux, maillots, autres...), relancer et mettre en place des contrats de partenariat.

Coordonner la relance annuelle des contrats signés en collaboration avec le trésorier du club.

Tenir à jour et enrichir le fichier de traçage des actions menées (historique des actions menées, mode opératoire, dates, contrats à jour...).

Gérer la réalisation et les commandes des supports (panneaux, maillots...) en collaboration avec la commission matériel.

Elaborer des supports de communication et de présentation du club (plaquettes, flyers, documents numériques/classeur de présentation) à destination des partenaires potentiels.

Coordonner avec la commission animation la recherche de sponsors pour les toutes les animations (lots, goodies, affiches, coupes, médailles...).

Participer à l'organisation de manifestations/actions pour remercier et mettre en valeurs nos partenaires (remise de maillots, soirée sponsors, pub site internet, réseau...) en collaboration avec les commissions communication et animation.

Proposer de nouvelles actions, identifier de nouvelles cibles

Tâches à effectuer (partenaires publics)

Effectuer une veille et identifier les sources de financements publics possibles (mairie, conseil général, état, fédération...).

Monter, rédiger et suivre les dossiers de demandes de subvention en lien avec le trésorier et le bureau.

Coordinatrices :
Magalie Godard
Laure Mansire

Dynamise le pôle et transmet les méthodes appliquées jusqu'ici

Organise et anime les réunions de la commission (planning, ordre de jour, timing, CR...).

Assure le lien entre le bureau et la commission.

S'assure de la mise en œuvre des actions et garantie leur cohérence avec le projet associatif.

Fonctionnement de la commission

La commission est composée de membres (3 ou 4) qui se répartissent les tâches en fonction de leurs compétences, leur souhait, leur rythme et leur disponibilité.

Les actions et les axes de développement sont définis collectivement par les membres lors des réunions puis soumis (si nécessaire) à la validation du bureau par l'intermédiaire du coordinateur, dans le respect des valeurs du club et du projet associatif.

Des membres peuvent être amenés à participer ponctuellement à une réunion du bureau en remplacement du coordinateur.